

DEFINITION

Une courbe de niveau est une ligne reliant les points de même altitude sur un terrain en pente permettant à l'eau de se répartir uniformément sur cette ligne.

AVANTAGES

- ➡ Protection contre l'érosion et favorise l'infiltration ;
- ➡ Augmente les surfaces cultivables (permet l'aménagement des terrains abandonnés) ;
- ➡ Contribue à l'amélioration de la fertilité du sol ;
- ➡ Favorise l'augmentation des réserves d'eau dans le sol.

OUTILS NECESSAIRES

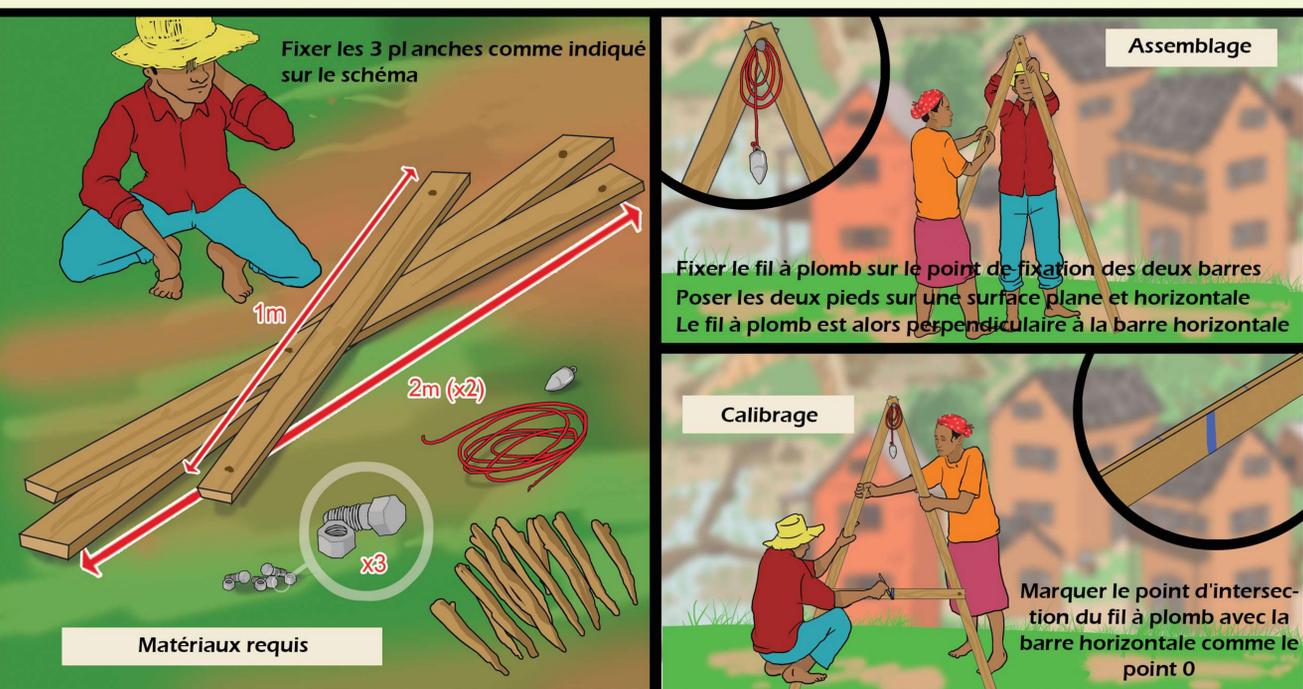
Plusieurs moyens peuvent être utilisés pour tracer une courbe de niveau (cadre en A, niveau à bulle, niveau collier,...), mais le cadre en A est le plus facile à utiliser).

LE CADRE EN A

Un outil destiné à l'aménagement d'un terrain en pente pour tracer et construire des courbes de niveau. Le cadre en A est facile à confectionner.

COMMENT FABRIQUER LE CADRE A?

- ➡ 3 tringles en bois dont 2 tringles de 2m et 1 tringle de 1m ;
- ➡ 1 fil à plomb, 3 boulons à vis et des piquets en bois.



COMMENT TRACER LA COURBE DE NIVEAU ?



1. Confectionner un canal d'infiltration en amont ;
2. Commencer par le niveau le plus bas de la pente de la parcelle à aménager (à 1m ou 1,5m), marquer à l'aide d'un piquet le point de départ ;
3. Perpendiculaire au sens de la pente, poser verticalement le cadre en A sur le point de départ de la première ligne ;
4. Déplacer l'autre pied jusqu'à avoir la coïncidence du fil à plomb au point 0 sur la barre horizontale. Il faut obtenir un angle de 90° pour avoir un point de même altitude que le point de départ. Les points ainsi obtenus sont à matérialiser avec les piquets ;
5. Poser le deuxième piquet de départ à 1m ou 1,50m du premier vers le haut. Répéter l'opération jusqu'à l'obtention d'une ligne entière ;
6. Tracer toutes les courbes de niveau sur l'étendue de la parcelle.

*** En cas d'irrégularité trop importante de la courbe de niveau, il faut corriger en prenant l'allure générale.

RECOMMANDATIONS

- Si la pente est moins de 5%, les lignes de cultures annuelles devraient suivre les courbes de niveau sans autres aménagements. Au-delà de 5%, l'aménagement des champs de cultures est nécessaire (terrasses, haies vives...) ;
- Si la pente est moins de 12%, toutes cultures seraient encore possibles (annuelles ou pérennes). Au-delà de 12%, l'aménagement est obligatoire (haies vives, embocagement,...) ;
- Si la pente dépasse de 30%, seules les cultures pérennes sont possibles (reboisement, ...)
- La ligne des cultures pérennes doit côtoyer les courbes de niveau mais on garde toujours les écartements. (Exemple : café 2m x 2m, agrume 4m x 5m).

*** Il est important de bien couvrir le sol tout au long de l'année. Les plantes légumineuses sont fortement conseillées (Mucuna, Niébé, ...)

*** Il est important d'installer des haies vives arbustives (Téphrosia, Cajanus,...) avec des graminées (Brachiaria, Pennisetum,...) sur les mêmes lignes de courbes de niveau. Il est également conseillé de mettre une fosse de rétention en eau. Les écartements entre les courbes de niveau dépendent de la pente et les risques d'érosion.

